

PATHFINDER INTERNATIONAL
“PROJET SAUVER LA VIE”

Notes au rapport financier

Les dépenses totales encourues pour la deuxième année du projet (du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022) s'élèvent à € 2,361,384 (91% du budget prévu pour la deuxième année). Les dépenses détaillées sont présentées ci-dessous par catégories budgétaires avec une variation de +/-10% des dépenses.

A. Salaires – Les dépenses totales des salaires de € 563,218 représentent 97% du budget prévu avec un effectif du staff au complet.

B. Benefits – Les dépenses totales des avantages sociaux dépendent des dépenses salariales réelles. Le total des dépenses des avantages sociaux de € 257,153 a atteint 90 % du budget prévu.

C. Travel – L'ensemble des dépenses des voyages et des prises en charges lors des ateliers est de € 60,804 soit un taux d'exécution de 61%. Cette sous consommation est liée au mécanisme mis en place pour réduire les déplacements des membres d'équipe sur le terrain, En effet :

- Les missions locales avec des nuitées dans certaines localités ont été suspendues pour raison de sécurité au profit des missions en aller-retour
- Les voyages internationaux, qui consistaient à des soutiens d'assistances techniques en provenance du siège de Pathfinder, ont été effectués avec les coûts de voyage partagés avec d'autres projets, ce qui justifie la réduction réelle du coût prévisionnel des frais de voyage.

D. Activities - Les dépenses relatives à la mise en œuvre des activités s'élèvent € 570,895 soit 79% du budget prévisionnel, due à la non-réalisation de certaines activités, que sont :

- Activités de santé communautaire – Certaines étapes (formation des facilitateurs, fonctionnement des clubs, les assemblées générales trimestrielles, les réunions mensuelles, cérémonies de récompenses des clubs....) de la mise en place des clubs de santé communautaires, n'ont pu être réalisées. En effet, la saison hivernale a retardé l'exécution de ces activités d'étapes car il était difficile de pouvoir regrouper les communautés à cause des travaux champêtres.
- Activités de plaidoyer – En raison des crises sociales et politico-militaires, il n'a pas été possible de mobiliser les parlementaires due à la dissolution de l'organe législative.

E. Equipment – Les matériels médicaux techniques ont été acquis et mis à la disposition des formations sanitaires comme prévu. Leur coût d'acquisition s'est élevé à € 299,985 soit 98%.

F. Supplies – les fournitures et consommables ont enregistré une dépense totale € 14,948 soit 96%

G. Contractual – Les dépenses réalisées pour la mise en œuvre des activités par l'appui des partenaires sont de € 229,948 soit 92% car les activités de plaidoyer impliquant les parlementaires n'ont pas pu être réalisées à cause de la crise sociale et politico-militaire qu'a connu le Burkina Faso depuis janvier 2022.

H. Other Direct Cost – Cette catégorie budgétaire a été sous-estimée occasionnant un dépassement de € (42,626) soit 39% qui s'explique par essentiellement par les charges relatives aux loyers et sécurités.